



## PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

Direction des Services du Cabinet  
Service interministériel de défense et  
protection civiles

Gap, le 29 août 2018

Affaire suivie par : Rémi Alberti  
Téléphone : 04.92.40.48.14  
Courriel : [remi.alberti@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:remi.alberti@hautes-alpes.gouv.fr)

### **Relevé de conclusions** **Audioconférence Glissement de terrain Haut-Guil** **29 août 2018**

#### **Suivi du glissement :**

RTM, CD 05, CCGQ: Pas de mouvement significatif.

- Les données issues des sondages géotechniques seront rendues la semaine prochaine.

Météo : Evolutions orageuses habituelles les fins d'après-midi.

#### **Circulation :**

**Route provisoire :** Pas de problème constaté.

**Route définitive :** En cas de passage d'un véhicule de secours (sapeurs-pompiers, gendarmerie, SAMU, Médecin activé par le SAMU sur un secours d'urgence...), le CORG, le CODIS ou le Centre 15 aviseront le cadre de permanence du CD 05 de la nécessité de libérer le passage pour le(s) véhicule(s) attendu(s). Cette procédure ne peut concerner que des missions d'urgence, et non des missions programmées.

ENEDIS s'assurera auprès des entreprises prestataires de la possibilité de mise en œuvre de cette mesure (en cas d'impossibilité, une procédure différente devra être élaborée).

**Piste de Marassan :** Le CD 05 prend en charge l'élargissement d'un virage pour permettre le passage d'un autocar, au moyen de l'un des engins concourant au chantier se mettant en place si cela est possible.